

Mettray PLU

PLAN LOCAL D'URBANISME

5.13 DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN

Gestion du DPU

- DPU métropolitain
- DPU délégué à la commune

Plan édité le 23/10/2019

Fichier : 37152_plu_20190301.mxd



55 M

1 : 5 500

Approbation du PLU,
vu pour être annexé à la délibération
du Conseil Métropolitain du 25 novembre 2019

Pour le Président
Le Vice-Président délégué,
Christian GATARD

Département d'Indre et Loire

atu.

Agence d'Urbanisme et d'Agglomération à Tours

1 rue du 19, Avenue Marcel Dassault
FR 37000 Tours Cedex 02
Téléphone : 02 47 71 70 00
Courriel : atu@atu.fr
www.atu.fr

